



CLUB CANIN DE Saint ROMAIN
Bruno DELAFENESTRE Président
550 route de St Jean d'Abbetot
76430 St Vigor d'Ymonville
06 11 64 68 04

Le club canin de Saint Romain est heureux de vous inviter à son concours de **RING** qui se déroulera les **31 Mars et 01 Avril 2012** sur son terrain situé : 8 Route de la chapelle à Saint Romain de Colbosc.

Le juge pressenti est **Mr LIONEL SONET**

Les Hommes-Assistants pressentis sont :

M.Cedric HANTIER Niveau 1

&

Mr Guillaume BOUTARD Niveau 1

&

M. Antonio CIPRI Niveau 2

Les épreuves seront :

CSAU, Brevet, Echelon 1, Echelon 2 et Echelon 3

Le montant de l'engagement s'élève à **15 euros** par épreuve. (Chèque à l'ordre du CCSR)

Le dossier doit comprendre **OBLIGATOIREMENT** :

- ❖ Les feuilles d'engagement dûment remplies
- ❖ Les 3 étiquettes
- ❖ Votre règlement
- ❖ Une adresse e mail pour confirmation d'engagement

Et est à envoyer à l'adresse ci dessous :

Bruno DELAFENESTRE
550, route de St Jean d'Abbetot
76430 St Vigor d'Ymonville

Un repas chaud vous sera proposé pour 11 euros (**réservation par téléphone ou le matin du concours**)

Dans l'attente de vous recevoir, je vous prie d'agréer, mes salutations cynophiles.

Le président,
Bruno DELAFENESTRE

Concours de Ring
Samedi 31 Mars et Dimanche 01 Avril 2012

Juge : Lionel SONET
Clôture des engagements le 15 Mars 2012

CLUB CANIN DE SAINT ROMAIN DE COLBOSC

8 route de la chapelle, 76430 Saint Romain de Colbosc (face au cimetière)

Entourez l'épreuve : CSAU BREVET RING 1 RING 2 RING 3

Chien

Nom du chien : Race :
Numéro de carnet de travail.....

Propriétaire

NOM : PRENOM :
ADRESSE E Mail (Obligatoire) :

Conducteur (si différent du propriétaire)

NOM : PRENOM :
ADRESSE :
Code Postal : Ville : TEL
.....

Signature du concurrent :

Signature du président :

ENGAGEMENTS POUR LE CLUB DE :.....
REGIONALE :.....

- **RESPONSABILITÉ** : Les participants étant seuls responsables, dans l'enceinte du club, des accidents et autres dégâts occasionnés par leurs chiens tant à des tiers qu'à eux-mêmes, le Club organisateur ne peut en aucun cas être reconnu responsable en leur lieu et place.
- **OBLIGATIONS SANITAIRES** : **2 e Catégorie** : Une copie du certificat de vaccination antirabique en cours de validité, mentionnant le N ° de tatouage sera à joindre à votre inscription
- **LE CLUB** se réserve le droit de limiter le nombre des concurrents en fonction du règlement.

• **TARIFS** :

CSAU : 15 euros

Engagement au brevet, classe I, II et III : 15 euros

Engagement CSAU + Brevet : 25 euros

Règlement par chèque à l'ordre du CCSR à joindre à votre feuille d'inscription.

**COLLER ICI
UNE ETIQUETTE**

**+ Joindre 2 Etiquettes Supplémentaires
sur leur support**